

## ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

Le Soussigné,

Email :

Agissant en qualité de représentant légal de la société

Ci-après le « **Candidat** »

La société SAS MCMURPHY s'est vu accorder le bénéfice d'une procédure de Redressement Judiciaire par jugement du 3 janvier 2025 du Tribunal des activités économiques de PARIS.

Ci-après le « **Cédant** »

Alors que la cession totale ou partielle des actifs du Cédant est envisagée, il apparaît nécessaire de régir par le présent engagement de confidentialité la transmission de toute information, orale ou écrite, relative au Cédant.

En conséquence, le Candidat convient ce qui suit :

1. Sont considérées comme informations confidentielles toutes les informations concernant le Cédant qui pourraient lui être transmises, sous quelque forme que ce soit, par le dirigeant du Cédant, un de ses collaborateurs, par l'administrateur judiciaire ou l'un de ses collaborateurs, ou obtenues par quelque moyen que ce soit, à l'exception de celles connues du public ;
2. Le Candidat s'engage à ne communiquer, ni divulguer aucun élément à qui que ce soit, sauf accord exprès de l'administrateur judiciaire ;
3. Le Candidat se porte fort de l'engagement prévu supra par ses préposés, ses conseils, ses actionnaires, toute société lui étant liée et plus généralement toute personne à qui il transmettrait ces informations ;
4. Les informations confidentielles ne seront utilisées qu'aux fins de formulation d'une offre. Le Candidat s'interdit toute utilisation commerciale de ces informations ou qui serait préjudiciable au Cédant ;
5. S'il n'est pas retenu comme cessionnaire, le Candidat s'engage à détruire, faire détruire, restituer ou faire restituer sans délai l'intégralité des informations confidentielles ;
6. Toute visite des locaux du Cédant devra être préalablement autorisée par l'administrateur judiciaire ;
7. Le Candidat reconnaît que les documents et informations qui lui seront transmis, tant par l'administrateur judiciaire, que le Cédant, ne sont destinés qu'à faciliter son analyse, et ne le dispensent en aucun cas de procéder directement à toutes les vérifications utiles. En particulier, le Candidat reconnaît que l'administrateur judiciaire ne peut garantir ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations communiquées préparées de bonne foi mais dans des délais contraints ;
8. L'engagement de confidentialité restera en vigueur dans un délai de 2 ans à compter de sa signature ;
9. Le candidat est responsable de toute violation du présent engagement et des dommages qui pourraient en résulter ;
10. Le Tribunal de la procédure collective sera exclusivement compétent pour connaître de tout litige relatif au présent engagement de confidentialité ;

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**NB** : Ce document doit être complété par le Candidat lui-même.

Pour une personne morale, il doit impérativement être accompagné d'un Kbis et des derniers comptes clos.

Pour une personne physique, il doit impérativement être accompagné de la copie de la pièce d'identité et d'un CV.